



Pays d'Art et d'Histoire un label structurant pour le territoire

Il apparaît de plus en plus nécessaire de coordonner l'offre touristique et de la structurer. Le label « Pays d'Art et d'Histoire » délivré par le ministère de la culture peut en être le moteur et l'outil concret. Il vise à :

- sensibiliser les habitants à leur patrimoine et leur architecture,
- valoriser et animer le patrimoine dans tous les sens du terme (bâti, naturel, paysager, immatériel, mémoire, savoir-faire...), à travers le développement du tourisme culturel

Il qualifie des territoires, qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la création et à la qualité architecturale et du cadre de vie.

Cet engagement s'inscrit dans une perspective de développement culturel, social et économique et répond à l'objectif suivant : assurer la transmission aux générations futures des témoins de l'histoire et du cadre de vie par une démarche citoyenne de responsabilisation collective.

Le territoire réfléchit aujourd'hui à l'obtention de ce label, pour cela il met en place des actions d'animations dans l'esprit du label : élaboration d'une programmation de visites du patrimoine et de visites théâtralisées.

Objectifs :

- Renforcer l'image et la notoriété du territoire grâce à un label reconnu nationalement
- Bénéficier de l'effet réseau des Pays d'Art et d'Histoire (communication, formation, information...)
- Positionner le pays comme une vraie destination de tourisme culturel
- Sensibiliser la population locale à son patrimoine
- Préfigurer le Pays d'art et d'Histoire

Projet financé au titre du Programme LEADER 2014 – 2022 – Fiche action n° 4 : Structuration et développement d'une filière touristique originale fondée sur le lien « nature-culture ».

Maitre d'ouvrage : **Communauté de Communes de la Châtre et Ste Sévère**

Coût total du projet : **51 393.91 €**

Subvention LEADER accordée : **31 440.00 €**

Cofinancements : **Région Centre-Val de Loire**

www.pays-george-sand.fr